

DIU MÉDECINE FOETALE

1 an **Pas d'inscription pour 2020-2021**

medecine.univ-lille.fr



▶ Responsables Pédagogiques

Responsable lillois :

- Professeur Véronique HOUFFLIN DEBARGE
- Docteur Pascal VAAST
- Docteur Florence PETIT

▶ Objectif

Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine du diagnostic anténatal et de la médecine fœtale dans le but d'acquérir une compétence plus grande en génétique, embryologie, fœtopathologie, imagerie et améliorer la prise en charge en ante et post natale de ces pathologies.

▶ Conditions d'accès

- les médecins titulaires et les étudiants en cours de DES au-delà de la 2^{ème} année d'une des spécialités suivantes : gynécologie-obstétrique, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, génétique, radiologie
- les médecins titulaires de DIU. de fœtopathologie ou DIU d'échographie
- les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local
- les sages-femmes, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local.
- La sélection des demandes d'inscription sera réalisée par les responsables de la formation après récupération de la fiche de préinscription et d'une lettre de motivation.

▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : 3 sessions de 8h30 à 18h30 de octobre 2021-juin 2022

Lieu : Faculté de Médecine de Lille

L'enseignement sera dispensé une année sur deux

▶ Frais de Formation

Internes : 200 euros
Titre individuel : 800 euros

▶ Pré-inscription

Dossier de préinscription (CV + lettre de motivation) à renvoyer avant le 30/08/2021 à :
isabelle.sense@chru-lille.fr

▶ Renseignements et inscription

Mélanie VILLALBA
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
Tél 03 20 62 68 65
melanie.villalba@univ-lille.fr Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

▶ Contenu, organisation

120 h d'enseignement théorique
Stage pratique : 20 vacations en lien avec la médecine foetale au CHRU de Lille ou dans un service agréé par les responsables de l'enseignement et participation à des réunions du centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal de Lille.

- Assiduité aux enseignements
- une épreuve écrite anonyme (de 2 h notée de 0 à 20 – coeff. 2) comportant 4 questions rédactionnelles :
Seuls les candidats ayant obtenu une note égale à 20 sur 40 sont déclarés admissibles au D.I.U. de Médecine fœtale et peuvent présenter leur mémoire. Cette admissibilité n'est valable que pour l'année universitaire en cours, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le coordonnateur du D.I.U., sur justification motivant l'absence aux épreuves orales. Dans ce cas, le candidat conserve l'acquis de son admissibilité pour l'année universitaire suivante (sous réserve de réinscription et paiement des droits).
- un mémoire de médecine fœtale (noté de 0 à 20 -coeff. 1) *Après admissibilité, il est discuté par le jury en présence du candidat.*
- validation du stage pratique
Les candidats ayant obtenu la moyenne à l'épreuve écrite et au mémoire ainsi que la validation des vacations, sont déclarés admis. Une seule session annuelle. (Examen écrit et soutenance du mémoire)

▶ SANTE